



**APPEL DE LA COMMISSION EXECUTIVE
DE L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE
DE LA SANTE PRIVEE A LA GREVE INTERPROFESSIONNELLE
DU 9 AVRIL 2015**

**Les confédérations FO et CGT ainsi que Solidaires et la FSU,
Les Fédérations CGT, FO SUD de la santé et de l'action sociale
Appellent à la grève interprofessionnelle le 9 avril 2015,**

Pour combattre :

- La politique d'austérité
 - Le pacte de responsabilité
 - Le gel des salaires
 - Le projet de Loi Macron
- **Le pacte de responsabilité c'est :** d'un côté, 51 milliards d'euros d'économie à réaliser sur les droits et garanties collectives des salariés, sur les services publics et les agents, et de l'autre 40 milliards « de cadeaux » pour les patrons et les actionnaires (CICE, exonérations de cotisations sociales).
- **Le projet de Loi Macron c'est notamment :**
- **Le travail de nuit** ne serait effectif qu'à partir de minuit au lieu de 21h.
 - **Le travail du dimanche :** 12 dimanches autorisés par an sans compensation obligatoire dans le commerce.

Le travail de nuit et du dimanche prévu par le projet de Loi Macron ne concerne pour l'instant que les secteurs du commerce, il créerait un précédent qui pourrait toucher d'autres secteurs.

Comment ne pas craindre la remise en cause des majorations actuelles de salaire pour travail de nuit et du dimanche dans notre secteur ?

Le projet de Loi Macron c'est également :

- La remise en cause de la juridiction prud'homale
- La diminution des pouvoirs de l'inspection du travail

Pour l'Union Européenne c'est un début mais le compte n'y est pas. Le Gouvernement vient donc d'annoncer que 30 milliards d'euros d'économies supplémentaires seront à réaliser d'ici à 2017, avec entre autre 3 milliards d'euros d'économie pour la Santé.

Ceci se traduit par un ONDAM (Objectif National des Dépenses de l'Assurance Maladie) de 2,1 % pour 2015, 2 % pour 2016 et 1,9% pour 2017.

C'est dans ce contexte que Marisol Touraine a présenté le 2 février dernier, dans une réunion à huis clos, le plan d'économies pour les hôpitaux : « **Le volet hospitalier du plan d'économies de l'assurance-maladie sur trois ans comporte 860 millions d'euros de réduction de coûts sur la masse salariale** ». Cela correspond à la suppression de 22 000 postes par an.

Tous les secteurs seront impactés : la santé privée comme la santé publique.

➤ **Dans le secteur à but non lucratif : FEHAP, CROIX-ROUGE FRANCAISE, EFS**

Les fédérations d'employeurs, au nom de la diminution de la masse salariale, vont tenter une nouvelle fois de s'attaquer aux droits et garanties collectives. Cela va se traduire également par la poursuite du gel des salaires, une diminution des postes, non renouvellement de CDD, des restructurations voire des licenciements, une dégradation des conditions de travail et de la qualité des soins.

Et force est de constater à la FEHAP, les faits nous donnent raison. Lors de la conférence salariale, les représentants du ministère ont annoncé que la dotation allouée à la masse salariale sera amputée de 0,57 % pour financer le pacte de responsabilité.

➤ **Dans le secteur commercial : CCU-FHP, SYNERPA et tout le secteur libéral**

La baisse des tarifs va se répercuter également sur la maîtrise de la masse salariale des établissements pour garantir le taux de rentabilité des actionnaires. Ce sera donc au détriment de la négociation salariale, de la convention collective, de l'emploi, de la négociation sur les classifications et des conditions de travail et de son organisation.

Pour FORCE OUVRIERE : STOP, ça suffit !!!

Il faut en finir avec la politique d'austérité qui dégrade chaque jour, un peu plus nos conditions de travail, nos droits, la qualité des soins.

Pour bloquer cette politique de destruction généralisée, il n'y a qu'une issue :

- ◆ **Faire de la grève interprofessionnelle du 9 avril un succès !**

Seule une grève massive dans la santé privée fera aboutir nos revendications.

C'est pourquoi, La Commission Exécutive de l'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Santé Privée appelle toutes ses structures à préparer partout la grève du 9 avril dans le cadre de l'action commune quand cela est possible ; se rapprocher de l'intersyndicale (CGT – SUD) afin d'organiser au mieux cette mobilisation en lien avec les UD et les GD.

Pour exiger :

- **De véritables augmentations des salaires**
- **Les moyens nécessaires pour faire fonctionner nos établissements**
- **Le retrait du projet de Loi Macron**
- **Le retrait du pacte de responsabilité**
- **L'arrêt de la politique d'austérité**